

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
 Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
 Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
 DES DELIBERATIONS DU
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2025_C_188

**DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ATHLETIQUE CLUB DESALAZIE
 CHAMPIONNAT DE TRAIL LONG- LA MEGASALAZIENNE**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE ONZE DÉCEMBRE, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **05/12/2025**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
30	7	11	37

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Johnny PAYET, Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Monsieur Mario MOREAU, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Anne CANAGUY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Laurent PAPAYA, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Monsieur Axel BOUCHER, Monsieur Patrick DALLEAU, Monsieur Bertrand PICARD

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Joé BEDIER, Madame Sabrina DIJOUX, Monsieur Laurent RAMASSAMY, Madame Primilla CEVAMY, Madame Jimmy COUPOU, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN, Madame Michèle MARIAYE, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Daniel GONTHIER, Madame Cindy SOUCANE

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Jean Yannick RAMIN donne procuration à Madame Alexa SOUPOU, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN donne procuration à Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Catherine Anne PAYET donne procuration à Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrice BOULEVART qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2025_C_188

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ATHLETIQUE CLUB DESALAZIE CHAMPIONNAT DE TRAIL LONG- LA MEGASALAZIENNE

I – CONTEXTE

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine naturel et du développement des activités sportives de pleine nature, il est proposé d'accompagner l'organisation d'un trail en montagne intitulé "Championnat de Trail Long", se déroulant sur le territoire de la commune de Salazie.

Cette manifestation a pour objectif principal de faire découvrir le cirque de Salazie à travers la pratique sportive, en s'appuyant sur les atouts géographiques du territoire et ses forts dénivélés.

Ce championnat constitue un modèle innovant de course en montagne, centré sur l'effort de montée. Il propose trois parcours de type "kilomètre vertical", chacun représentant un dénivelé positif d'environ 1 000 mètres sur une distance relativement courte.

II- ÉLÉMENTS FINANCIERS

Le coût global de l'organisation de l'événement est estimé à 13 000 euros. La CIREST apportera son soutien financier à hauteur de 5 000 euros, afin d'encourager la promotion des sports de pleine nature et la mise en valeur du territoire de Salazie.

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **VU** le projet de la manifestation sportive détaillé dans le dossier transmis,
- **VU** les statuts de la communauté d'agglomération,
- **VU** les crédits prévus au budget de l'exercice en cours,

Considérant que,

- La volonté de la CIREST de développer les activités de pleine nature sur son territoire,
- Les manifestants sportifs en milieu naturel, contribuent à la valorisation du patrimoine naturel et à l'attractivité du territoire de l'Est de La Réunion,
- Cette manifestation s'inscrit pleinement dans les objectifs de la stratégie de développement touristique de la CIREST.

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 37 « Pour »,

- **D'APPROUVER** les termes du présent rapport,
- **DE VALIDER** la convention de subvention 2025 jointe en annexe,
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Monsieur Patrice BOULEVART

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Patrice SELLY